



Chronique de l'Abbaye de Tamié Décembre 2016



Orthographe rectifiée : maitre, renouvellement, weekend, coteau

Jedi 1 : Les Frères du noviciat profitent du temps ensoleillé et sec pour monter à la Sambuy, près de 2000 m où il y a encore de la neige.



Samedi 3 : Frère Nathanaël nous parle des chantiers en perspective à la porterie. Le gros de l'ouvrage sera effectué en janvier. Le parquet de notre réfectoire sera poncé et nous mangerons à l'hôtellerie en l'absence d'hôtes pendant la fermeture.

Dimanche 4 : Père abbé présente le petit livre-interview de dom Jean-Marc d'Accey par un prêtre de Vercelli (le livre est écrit en italien) titré : *La journée d'un moine*. Il nous résume le chapitre sur le combat spirituel. Le désert est à la fois le lieu du combat et le lieu de l'expérience de la grâce divine. C'est un combat intérieur, une lutte contre soi-même. Le désert est un lieu de vérité, dans la prière le moine découvre sa pauvreté radicale. Dans le combat Dieu se révèle sauveur.

Mardi 6 : La lettre de communauté est envoyée à l'imprimeur qui se charge des expéditions postales au grand nombre de nos parents, nos amis, nos bienfaiteurs.

Notre Frère archiviste passe pour la 62ème fois depuis juillet 2011 une journée de recherche aux Archives départementales de la Savoie, bilan provisoire : 1,80 m de pages photographiées. Il faut y ajouter 4 fois 5 jours à Turin à photographier les documents déjà identifiés par M. Philippe Broillet alignant 1,50 m de copies. Il faudra du temps pour en tirer un profit quelque peu substantiel. Par exemple pour le 18ème siècle, l'abbaye a passé plus de 900 actes notariés. Plusieurs autres séries sont dans le même cas : la crise de la communauté des moniales de l'abbaye du Betton de 1720 à 1730, avec comme anecdote uniquement relevée par les historiens, « le souterrain passant sous la clôture » se qui est en réalité une modification d'un accès utilitaire à flanc de coteau depuis les vignes au-dessus de l'abbaye, vers les caves plusieurs dizaines de mètres plus bas, nécessitant de passer sous le chemin public limitant la clôture monastique.



Jedi 8 : Il est prévu que Frère Maurice quittera Boscodon pour se rendre dans la maison des Frères maristes de Sainte-Foy-lès-Lyon.

Un DVD proposé : *L'aigle et l'enfant* : est un très beau reportage sur les aigles royaux en Autriche, avec comme support un scénario d'un jeune garçon adoptant un oisillon tombé du nid.

Samedi 10 : À l'abbaye du Mont-des-Cats, proche de Lille, en tant que Père immédiat dom Ginepro préside l'élection d'un nouvel abbé. La communauté choisit dom Marc-André (71 ans) qui sera béni le 26 janvier prochain, en la fête des saints fondateurs de Cîteaux : Robert, Albéric, Étienne.

Dimanche 11 : Même si les portes saintes de la Miséricorde sont fermées dans nos cathédrales elles doivent rester ouvertes dans nos cœurs. Frère Didier nous présente la lettre apostolique du pape François : *Misericordia et misera*. Ce sont deux termes que saint Augustin a employé à propos de Jésus et la femme adultère. La miséricorde ne peut être « une parenthèse dans la vie de l'Église, elle en constitue l'existence même ». « Tout se révèle dans la miséricorde, tout se résout dans l'amour miséricordieux du Père » souligne le Pape rappelant qu'« aucun d'entre nous ne peut poser de conditions à la miséricorde ». « Même dans les cas les plus difficiles où l'on est tenté de faire prévaloir une justice qui vient seulement des normes, on doit croire en la force qui jaillit de la grâce divine ». Le pape nous invite surtout à « regarder de l'avant », à faire de cette

année sainte le point de départ d'un nouveau chemin à parcourir : célébrer la Miséricorde dans l'eucharistie, dans le sacrement de la réconciliation et le sacrement des malades, dans l'homélie.



Lundi 12 : Le Père Louis Boisset assure pour nous le ministère de confesseur extraordinaire.

L'inventaire du magasin est effectué par le personnel ordinaire : Fr. Bruno, Rémy, Aurore et les suppléants : Fr. Michel, Fr. Christian.

La station de méthanisation subit une révision profonde, occasion de vidanger la partie les boues actives trop lourdes, de changer des pièces défectueuses et d'introduire des modifications pour renforcer la sécurité des personnes.

Mercredi 14 : Une association d'Albertville s'occupant des réfugiés nous propose de prendre en charge Suleyman, 17 ans, pendant les 15 jours des vacances de Noël. Nous acceptons et il sera hébergé à l'hôtellerie. En semaine il est pris en charge par l'Erea d'Albertville et le weekend accueilli par une famille. À 13 ans il s'est enfuit de Guinée, passé par le Mali, la Lybie, 8 mois, l'Italie et la France 3 ans plus tard.

Vendredi 16 : Frère Maurice ne va pas trop bien : il souffre d'une sciatique et est hospitalisé à Embrun pour des problèmes cardiaques. À sa sortie il viendra dans sa communauté de Tamié, pour se remettre d'aplomb avant de rejoindre la maison des maristes près de Lyon

Samedi 17 : Comme chaque année une personne revenue de 6 semaines annuelles en Palestine passe en notre hôtellerie un temps de décompression : elle est exaspérée par la situation faite aux Palestiniens par les forces de l'ordre. Elle nous commente quelques-unes de ses photos, ne montrant qu'une petite partie de ce qui fait le quotidien de nombreuses personnes dont les droits sont bafoués, les jeunes particulièrement.

Lundi 19 : Père Philippe Ballot notre archevêque tient chapitre. Il a participé au pèlerinage à Rome des élus de la région, avec des évêques. Pour 290 participants ce fut un temps fort, de partage, de plusieurs rencontres : avec Andrea Riccardi, fondateur de la communauté San Egidio, le nouvel ambassadeur de France près le Saint-Siège, des cardinaux et avec le pape François en audience privée durant ¾ d'heure : « La France a beaucoup de potentialités, elle peut faire beaucoup pour le monde. Il faut s'appuyer sur un fondement qui ne peut être que transcendant. Les personnes ont besoin de trouver un sens à leur vie, non dans le matériel, mais dans le spirituel » (Pape François).

Jedi 22 : Le couple Anne et Érik Lapied nous présentent leur reportage « Au-dessus du monde » : l'emmontagnée de Yves Lachenal à l'alpage du Drizon dans les Bauges, un des plus proches de l'abbaye, 600 m plus haut. Les frères Pavillet sont invités ainsi que Georges Lachenal et son épouse, parents de Yves.

Vendredi 23 : La grippe fait son entrée en communauté. Père Jean, 85 ans est particulièrement affecté.



Dimanche 25 : Noël - Notre « lieu de culte chrétien en milieu isolé » fait partie des 2100 en France sécurisés par les forces de l'ordre : 3 gendarmes pour la messe de minuit, 2 pour celle du jour. Ils restent dehors et nous ne pouvons pas leur offrir de boisson chaude, ce serait de la corruption de fonctionnaire. Nous leur en sommes très reconnaissants.



Les hôtes après la messe de minuit

Lundi 26 : Parmi les lettres de vœux : celle de sœur Christine Lepuill au Tchad, la situation est calme mais lourde, l'économie est détruite, les salaires ne sont pas régulièrement versés.

Jeudi 29 : Frère Bernard nous donne des nouvelles depuis son monastère de Mokoto, proche de Goma en République Démocratique du Congo. Il ne va pas trop mal. Père prieur dom Védaste est très sollicité par l'extérieur. Les postulants, novices, jeunes profès sont nombreux et autant, sinon plus, de téléphones portables.

Alain II termine son séjour comme regardant. « Il faudra du temps pour laisser pousser les semis et entrevoir une moisson ».

Dans les départements alpins d'Isère, de Savoie et de Haute-Savoie, la CGT estime que « 30 à 40% » des 120.000 saisonniers habituellement employés n'ont toujours pas signé de contrat de travail. Lancée il y a trois semaines la saison de ski peine à démarrer, faute de neige.

Ainsi se termine la chronique pour l'année 2016.
Tout ce qui est caché sera dévoilé au Dernier jour !

*_**

Au-dessus du monde



Yves et dom Ginepro, deux « acteurs » du reportage



Érik, Anne Lapied - Yves Lachenal



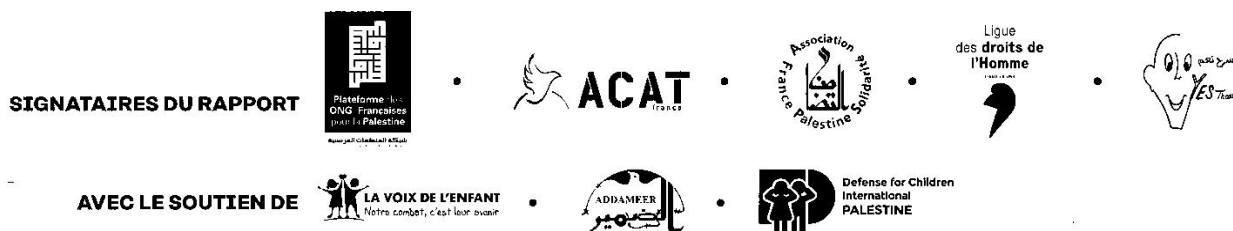
Nos invités
Les frères Pavillet nos plus proches voisins
Georges Lachenal et son épouse

Enfances brisées

Les mineurs palestiniens dans le viseur de la répression israélienne

Extrait d'une publication de Plateforme des ONG françaises pour la Palestine

Avril 2016



Plus de 8 500 enfants palestiniens sont passés entre les mains des forces de sécurité israéliennes depuis 2 000. Arrêtés, violentés et parfois torturés, interrogés, détenus, poursuivis et le plus souvent condamnés à l'issue d'un procès inique, ces mineurs sortent brisés du système de détention militaire israélien.

Ceux qui n'expérimentent pas directement la prison la subissent à travers l'emprisonnement de leur père, frère, cousin ou encore de leur mère ou de leur soeur. Depuis 1967, ce sont plus de 850 000 Palestiniens (20% de la population totale et 40% de la population masculine) qui ont été détenus par les autorités israéliennes.

Chaque nouvel épisode de tension entre Israéliens et Palestiniens engendre une recrudescence des arrestations. Ainsi, entre début octobre et fin décembre 2015, Israël a arrêté plus de 2663 Palestiniens, dont 479 enfants*. Les arrestations de masse et la violence qui accompagne ces arrestations témoignent d'un système de détention militaire utilisé par les autorités israéliennes comme un outil de punition collective de la société palestinienne qui conteste l'occupation.

L'armée, la police et la justice militaire sont les principaux protagonistes de ce système qui cible un large spectre de Palestiniens, qu'ils soient hommes, femmes, adultes, enfants, journalistes, universitaire ou députés.

Les enfants sont parmi les premières victimes de La répression. Le nombre d'arrestations de mineurs a augmenté de 15% en moyenne en 2015, et de 179% juste entre les mois d'octobre et décembre. Fin mars 2016, il y avait 438 mineurs en détention dont 98 avaient moins de 16 ans.

D'après les informations de terrain collectées par Les associations palestiniennes, israéliennes et internationales travaillant au contact de ces mineurs, les autorités israéliennes ciblent délibérément la jeunesse palestinienne. Les arrestations, interrogatoires et condamnations semblent viser autant à punir Les enfants qu'à les dissuader, eux et Leurs familles, de militer contre l'occupation.

Il ressort des témoignages des psychologues, avocats, travailleurs sociaux, défenseurs des droits de l'Homme, ainsi que des mineurs ex-détenus et de leurs parents, qu'à travers l'arrestation des enfants, c'est La société palestinienne dans son ensemble qui est fragilisée. La détention plane comme une épée de Damoclès sur la communauté et La mine de l'intérieur à travers les séquelles qu'elle laisse chez ceux qui l'ont subie et leurs proches : déscolarisation, dépression, peur d'une nouvelle arrestation, peur de la torture, désintégration des liens familiaux et sociaux sont certaines des conséquences dévastatrices de la détention des enfants.

Le traumatisme des ex-détenus est nourri d'un sentiment d'injustice. Les violations des droits de L'Homme qui accompagnent les arrestations, les interrogatoires, Les procédures devant la justice militaire et qui jalonnent tout le parcours de détention se font en toute impunité.

Ce faisant, au-delà des dommages immédiats infligés à La communauté, La politique de répression des enfants impacte l'avenir de la société palestinienne et, à travers elle, le succès de tout processus de paix. Car Les mineurs, actuellement aux prises avec le système militaire israélien, sont Les citoyens qui construisent le futur de la Palestine.

L'arrêt de la politique de détention généralisée et la fin de l'impunité sont les deux conditions *sine qua non* pour l'établissement d'une paix durable. Plutôt que d'être relégués au second plan, ils devraient à ce titre être au coeur des discussions et des négociations.

L'objet de ce rapport est d'appeler les autorités israéliennes d'une part, et la communauté internationale d'autre part, à tout mettre en oeuvre pour mettre fin à cette machine destructrice d'avenir qu'est actuellement le système de détention militaire israélien.

Les organisations signataires de ce rapport et celles qui le soutiennent exigent qu'Israël, en tant que puissance occupante, respecte les droits civiques des mineurs palestiniens conformément aux normes internationales en vigueur en matière de droits de l'Homme et de droit international humanitaire auxquels elle est assujettie, et demande à la France de faire pression sur l'État d'Israël pour qu'il se conforme aux normes internationales relatives aux droits de l'Homme.

* - Statistiques publiées par Addameer, www.addameer.org/news/addameer-israeli-occupation-proceeds-mass-arrests-and-collective-punishment